

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	5 (1876)
<b>Heft:</b>	9
<b>Vorwort:</b>	Assemblée générale des instituteurs à Châtel-Saint-Denis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

V<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 9.

SEPTEMBRE 1876.

---

# BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

## DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

---

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauteville, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

---

**SOMMAIRE.** — *Assemblée générale des Instituteurs à Châtel-St-Denis.* — *Les loisirs de l'Instituteur.* — *Première lettre.* — *Partie pratique.* — *Leçons de choses.* — *Bibliographie.* — *Correspondances.* — *Chronique.* — *Echos de la Suisse allemande.*

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des instituteurs à Châtel-Saint-Denis.

---

L'assemblée pédagogique qui vient d'avoir lieu à Châtel-Saint-Denis n'a été ni moins fréquentée, ni moins réussie que les réunions de Guin, de Bulle, de Fribourg, etc. A l'exception de quelques instituteurs qui s'intéressent fort peu au mouvement scientifique et aux progrès de l'instruction publique, le corps enseignant primaire assiste régulièrement à nos assises annuelles. L'empressement que l'on montre à se rendre à nos congrès, l'attention soutenue que l'on prête aux discussions, la part active que la plupart des arrondissements scolaires prennent aux travaux de notre association, tout cela ne démontre-t-il pas ce que nous avons droit d'attendre d'un corps enseignant animé d'aussi heureuses dispositions ? La participation nombreuse et sympathique des délégués du gouvernement, des représentants de la magistrature, des membres du clergé, de nos amis du Valais, de Vaud et de Neuchâtel, et l'accueil gracieux que nous recevons partout, contribuent sans doute largement au succès de nos assemblées, tout en nous montrant la vive sollicitude qu'éveillent dans les cœurs fribourgeois les graves intérêts qui se rattachent à l'instruction publique.

La plus grande partie de nos lecteurs assistaient à notre réunion de Châtel ; il serait donc superflu d'en donner un compte-rendu. Contentons-nous d'exprimer quelques-unes de nos impressions. On a été unanime à louer les rapporteurs du soin avec lequel ils se sont acquittés de leur tâche. Jamais les questions à étudier n'avaient été traitées avec plus de netteté, plus de savoir et plus de style. Cependant la longueur des rapports amènera une innovation que nous appelons de tous nos vœux ; c'est que ces travaux soient publiés d'avance, afin que chacun ait le loisir de les étudier. Au lieu d'être consacrées en grande partie à la lecture des rapports, nos séances seraient remplies plus fructueusement par la discussion des systèmes et des procédés préconisés par les rapporteurs. Il est, à nos yeux, de la plus haute importance que chacun prenne part aux débats engagés sur chaque sujet. C'est dans cet échange d'idées que l'instituteur peut prendre connaissance des nouvelles méthodes, qu'il profite de l'expérience de ses collègues et qu'il se fnet au courant du mouvement pédagogique de l'époque. Il est essentiel que chacun puisse émettre son idée. Nous voudrions que les instituteurs prissent une plus large part à ces discussions et qu'ils expriment plus librement leurs opinions.

Nous avons été heureux d'avoir l'occasion d'adresser aux sociétés catholiques des instituteurs de la Suisse allemande le témoignage de nos plus vives sympathies et l'expression d'un dévouement qui saura se traduire en œuvres, lorsque les circonstances le réclameront. Nous croyons cependant que la majorité a agi sagement en n'adoptant point d'emblée le projet de fédération qui a été proposé à nos votes ; car l'expérience a démontré depuis longtemps combien le fonctionnement de ces vastes associations est difficile. Que nos sociétés-sœurs conservent leur individualité propre dans leur union ; qu'elles aient un seul et même esprit, un seul et même cœur dans les dissemblances de leur forme native.

Nous ne parlerons ici que pour mention du banquet. Ceux qui y ont assisté n'oublieront jamais l'animation, la gaîté et l'entrain qui y présidaient. Des toasts, tour à tour sérieux et humoristiques, alternaient avec les morceaux de musique exécutés soit par les instituteurs de la Singine, soit par la fanfare et la société de chant de Châtel. A ces chaleureux discours et à ces flots d'harmonie répondait chaque fois les vivats les plus enthousiastes et les mieux mérités.

R. H.

